



Maison d'Enfants d'Avenches

Rapport annuel 2025



Maison d'Enfants d'Avenches 2025:

35 places en internat et 20 places en externat (Matas et ASEJ)

Le Comité

Président :	Jean-Christophe Delafontaine
Vice-présidente :	Natacha Aeby
Secrétaire :	David Moullet
Membres :	Sandrine Gafner Tatjana Balzani Gérard Chiorazzo

Le personnel au 31 décembre 2025

ADMINISTRATION :

Direction :	Dragutin Filipec
Adjoint à la direction :	Jean-Pascal Bovey
Responsable administrative :	Jocelyne Frey
Apprentie employée de commerce :	/

SECTEUR ÉDUCATIF INTERNAT

Intervenante familiale : Sabine Hofmann

L'équipe 1,2,3,4 : Aeberhard Sabine, Bajrami Ermira, Crelier Léna, Delafontaine Adrien, Grossrieder Mathieu, Guenot Bernard, Guillod Manon, Krasniqi Anela, Monod Louise, Samardzija Marina, Gamba Fiona, Jemmely Pierre-Alain, Macumi Robin, Pilet Arthur, Rivera Munoz Silvia, Vicini Malika, Waeber Salomé, Gash Laura, Pinto Natacha, Bardet Noémie, Blanc Nicolas, De Gennaro Mélissa, Millan Diego, Wolf Nadia, Michel Audrey, Benin Lucas, Kerbage Estelle, Fanny Savary, Monin Maxime, Curty Maeva, Lesquereux Morgane, Sousa Patricia, Maitrugue Andrea

Lavilado : Brülhart Géraldine, Bugnon Quentin, Zimmermann David

Stagiaires 2025 : Gaudard Tess, Alija Leticia, Ferreira Da Silva Ana-Sofia Ruffieux Selma, Ineichen Yuna, Collomb Mayna

Veilleuses : Bajrami Ermira, Brot Magda, Capodiferro Sania, Cuenat Rébecca, Pelovski Simona, Rahimi Besime, Salihi-Osmani Arlinda, Imeri Ilirjana

SECTEUR ÉDUCATIF EXTERNAT

MATAS (1 EPT): Baltisberger Florence, Zimmermann David

Stagiaires 2025: Lambert Emilie

ASEJ (1.5 EPT): Nicolet Aurélie, Ramuz-Cochet Céline, Da Conceição Nathalie

Personnel d'intendance et technique :

Bajrami Lumniye, Dousse Iryna, Fritz Didier, Nicaty-Conod Jacqueline, Ntombo Ester, Pelovski Branko, Sansonnens Casandra (apprentie de cuisine)

Nous remercions le personnel ayant quitté notre maison en 2025 pour le travail fourni et leur souhaitons beaucoup de succès, tant dans le domaine professionnel que privé.

Message du Président 2025



La fièvre de la construction s'est à nouveau emparée de la Maison d'Enfants d'Avenches !

Depuis quelques mois, en collaboration avec les autorités du canton de Fribourg, la MEA accueille des enfants fribourgeois, logés dans la maison située à avenue Jomini 11.

Bien que jouissant d'un charme certain et retapée avec amour au fil des ans, cette bâtisse n'est semble-t-il plus conforme aux normes actuelles en matière d'accueil de mineurs, de protection incendie ou de sobriété énergétique.

Plutôt que de se livrer à une énième rénovation, il a donc été décidé de la démolir et de bâtir un nouveau bâtiment, plus fonctionnel et plus en phase avec l'aménagement intérieur de la maison mère et de ses annexes.

Comme il fallait s'y attendre, le sandwich administratif s'est épaissi depuis 2021 et de nouvelles structures bureaucratiques on fait leur apparition, dont on peut douter de l'utilité sur le rendu final de l'ouvrage.

Toujours est-il qu'avant d'avoir planté un clou, nous avons déjà pris trois mois de retard... mais le Directeur et le comité restent confiants, contre vents et marées.

La MEA se porte bien, les relations avec le canton sont bonnes et les problèmes qui doivent être résolus le sont rapidement et efficacement, en tous cas de ce que votre serviteur peut en voir.

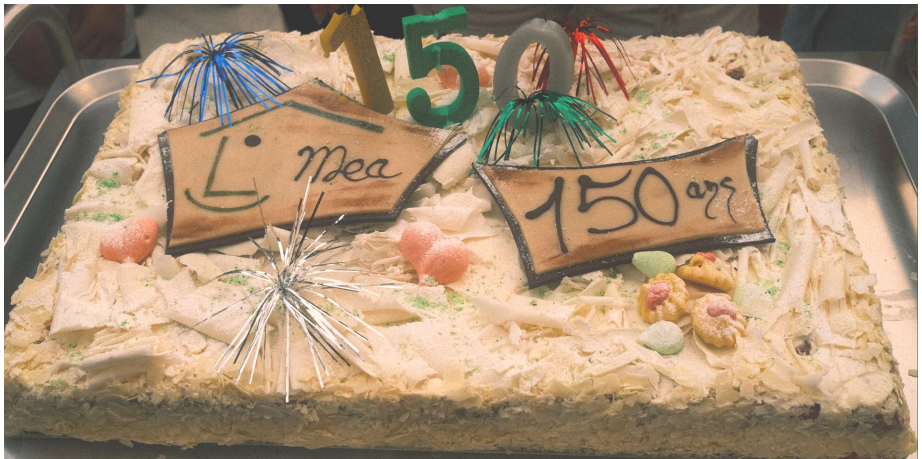
C'est donc sous des auspices favorables que nous commençons à planifier ce qu'il faut bien appeler « *l'ère post-Filipec* », puisque notre Directeur prendra sa retraite dans le courant du premier semestre 2028, autant dire demain.

Recollection documentaire, nouvel organigramme, révision des statuts, préparation de la mise au concours... les chantiers ne

manquent pas, qu'il faut bien entendu mener de front avec la nouvelle construction et la bonne marche quotidienne de la maison.

Il est donc important que tout le monde tire à la même corde, comité, directeur et personnel, éducatif, administratif ou d'intendance, pour éviter qu'il en soit de l'ère post-Filipec comme de l'ère post-soviétique.

J.-Ch. Delafontaine, Président



Le rapport du Directeur

L'année 2025 a constitué une étape marquante dans l'histoire de la MEA, avec la célébration de son 150^e anniversaire.

Cet événement a été l'occasion de réunir anciens bénéficiaires, collaborateurs et partenaires autour d'un moment fort, empreint d'émotion et de partage.

Il a mis en lumière non seulement la longévité de notre institution, mais surtout la force des liens qui unissent toutes celles et ceux qui, à un moment de leur parcours, ont croisé le chemin de la MEA.



Au-delà de cette célébration, cet anniversaire a rappelé ce qui constitue le cœur de notre engagement : les enfants et les jeunes que nous accompagnons. Leurs parcours, singuliers et riches de diversité, témoignent chaque jour de la nécessité d'un accompagnement individualisé, fondé sur le respect, la dignité et les valeurs portées par nous mais transcrites dans notre charte.

Dans cette dynamique, le projet de publication d'un ouvrage dédié à l'histoire de la MEA a vu le jour. Cet ouvrage retrace notre parcours tout en donnant une place essentielle aux témoignages de celles et ceux qui ont souhaité partager leur expérience, contribuant ainsi à faire vivre la mémoire collective de l'institution. Le vernissage de ce livre est organisé à la suite de notre assemblée générale le 3 juin 2026.

Au-delà de cet anniversaire symbolique, l'année 2025 a également été marquée par la poursuite et le développement de nos prestations. Fidèles à notre mission, nous avons continué à offrir un accompagnement éducatif de qualité, en assurant accueil, soutien et encadrement auprès des enfants et des jeunes qui nous sont confiés.

L'ouverture d'un accueil en internat pour six enfants fribourgeois placés par le SEJ constitue une avancée significative. Elle nous permet aujourd'hui d'accompagner 35 enfants et adolescents âgés de 4 à 18 ans. Parallèlement, notre collaboration intercantonale s'est renforcée, tandis que la prestation des droits de visite

médiatisés a poursuivi son développement, avec 11 familles accompagnées en 2025.

Nos structures d'externat ASEJ et MATAS continuent également de proposer des prestations reconnues pour leur qualité, répondant aux besoins spécifiques des jeunes et de leurs familles.

A l'occasion de cette année d'anniversaire, je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance envers les anciens bénéficiaires pour la confiance qu'ils nous témoignent, ainsi que pour leurs retours, souvent émouvants, qui donnent tout son sens à notre engagement. Mes remerciements s'adressent également aux membres du comité, anciens et actuels, ainsi qu'à l'ensemble du personnel et aux directions successives. Leur engagement, leur professionnalisme et leur constance sont les piliers de la continuité et de la qualité des prestations de la MEA.

C'est grâce à cet engagement collectif, ainsi qu'aux liens de confiance tissés avec les enfants, les jeunes et leurs familles, que la MEA peut envisager l'avenir avec confiance et détermination.

Fidèle à ses valeurs, la MEA poursuivra sa mission au service des générations à venir, en s'adaptant aux évolutions et aux besoins de la société.

Je conclus ce rapport en adressant mes sincères remerciements à nos partenaires — la DGEJ, le SEJ et l'OFJ — pour leur collaboration précieuse, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de la MEA pour le travail accompli tout au long de l'année écoulée.

D. Filipec, Directeur

L'intervention familiale : faire vivre le lien

Depuis l'été 2022, la Maison d'Enfants d'Avenches (MEA) propose une prestation d'intervention familiale qui s'inscrit pleinement dans son accompagnement socioéducatif. Derrière ce dispositif, une idée simple : on ne peut pas accompagner un enfant sans prendre en compte les liens qui comptent pour lui, en premier lieu ceux avec sa famille. La MEA travaille autant que possible dans la perspective d'un retour à domicile. Lorsque cela n'est pas possible, l'enjeu reste essentiel : maintenir, autant que possible, un lien suffisamment sûr, stable et porteur pour l'enfant et pour ses parents.

Les familles arrivent souvent dans des moments de vie fragilisés, marqués par des difficultés éducatives, relationnelles ou personnelles. Dans ce contexte, la collaboration ne va pas de soi. Bien qu'encouragée, elle ne peut être imposée. Le travail commence alors souvent par créer un espace de rencontre, installer une relation de confiance, et avancer pas à pas.

Être parent, dans ces situations, peut devenir particulièrement complexe. Poser un cadre, répondre aux besoins de l'enfant, rester constant, faire face aux émotions... autant d'aspects qui peuvent être mis à l'épreuve. L'intervention familiale vient soutenir ces dimensions de manière très concrète, en s'appuyant à la fois sur les ressources existantes et sur ce qui peut évoluer. Cela se traduit par des entretiens, des temps d'observation, des accompagnements à domicile ou à la MEA, mais aussi par l'encadrement de visites lorsqu'elles doivent être médiatisées. Ces moments essentiels permettent de sécuriser les rencontres, d'accompagner les interactions et d'ouvrir des pistes de changement.

Quelques parents décrivent avec leurs mots ce que cela représente pour eux :

« L'intervenante familiale m'aide à voir mes enfants. Elle organise bien les choses et me tient régulièrement au courant du planning pour que je ne manque pas les visites. C'est tellement important pour moi de voir mes enfants. Elle me sensibilise à des choses importantes et m'aide à les mettre en place, comme par exemple la propreté chez moi pour offrir un bon accueil à mes enfants, leur

mettre des limites, les occuper correctement et ne pas leur donner trop de sucre. » Monsieur M.

Rendre possible la rencontre, mais aussi accompagner les ajustements du quotidien : c'est souvent là que le travail prend tout son sens.

« Voilà 4 ans que l'intervention familiale entoure mes visites à mon enfant. Au fil du temps, Madame Hofmann a su me canaliser et rendre notre relation saine, tout en proposant et en m'aidant à organiser des activités variées et récréatives, me faisant ainsi oublier la médiation lorsqu'aucun écart de ma part est à déplorer. » Madame R.

« Les visites médiatisées avec ma fille sont utiles car elles offrent un cadre sécurisant et serein pour maintenir et renforcer notre lien. L'intervenante familiale adopte une attitude naturelle, sans donner l'impression de surveillance, ce qui facilite les échanges authentiques. Elle m'informe régulièrement sur la situation de ma fille et s'implique activement dans nos activités, contribuant ainsi à des moments de qualité. Le seul point à améliorer concerne le manque de disponibilité en cas de changement de jour lorsque je ne peux pas être présent, ce qui peut compliquer l'organisation des visites. » Monsieur P.

Au cœur de l'accompagnement des droits de visite se trouve un travail d'ajustement constant entre la nécessité d'un cadre contenant et la recherche de spontanéité dans la relation. Lorsque le travail porte ses fruits, le cadre peut progressivement s'alléger. L'intervention familiale accompagne ces évolutions, en soutenant le parent dans sa manière d'être en lien avec son enfant.

« L'intervention familiale m'a aidée à reconnaître mes forces et à en développer de nouvelles, à protéger mes enfants malgré les difficultés, et à leur expliquer que ce n'était de la faute de personne, tout en nous aidant, nous parents, à acquérir ce qu'il faut pour pouvoir un jour les ramener à la maison dans les meilleures conditions. » Madame H.

Reconnaître ses ressources, reprendre confiance dans ses capacités, se projeter à nouveau : ces éléments sont souvent au cœur du processus.

« L'intervention familiale m'a beaucoup aidée. Grâce à elle j'ai pu renouer des liens plus solides avec mon fils et découvrir des stratégies concrètes pour améliorer notre communication à travers de petits ajustements simples mais essentiels. Le travail que nous faisons ensemble m'a permis de comprendre que les choses peuvent être abordées autrement : qu'il est possible de dire les choses différemment, avec respect, sans s'énerver. Cela m'a appris à préserver et renforcer le lien avec mon fils, ce qui est aujourd'hui extrêmement précieux pour moi. » Madame M.

Parfois, de petits changements ouvrent de nouvelles possibilités dans la relation.

L'intervention familiale s'inscrit dans un cadre structuré, en lien avec les services placeurs et le réseau de la protection de l'enfance. Des temps réguliers permettent de faire le point, d'ajuster les objectifs et de suivre l'évolution des situations. Le travail se construit toujours en lien étroit avec l'éducateur référent de l'enfant, dans une logique de complémentarité.

Au-delà du cadre, c'est avant tout un travail de lien. Un travail qui demande du temps, de l'écoute et une capacité d'adaptation à chaque famille. En soutenant les parents dans leur rôle, l'intervention familiale contribue directement au bien-être de l'enfant, que ce soit dans la perspective d'un retour à domicile ou dans le maintien d'une relation significative, sécurisante et durable.

Sabine Hofmann, intervenante familiale

MATAS et ses chemins de traverse : au détour d'une hospitalisation sociale

Au MATAS, nous accueillons des enfants qui, bien souvent, ne trouvent pas leur place à l'école et peinent à comprendre le rôle qu'ils peuvent y tenir. Dès la première rencontre, une évidence s'impose : ils ne se résument pas au portrait qui nous a été dressé. Nous choisissons alors de les regarder autrement, avec confiance, pour créer un lien qui leur permette de se redécouvrir. Peu à peu, nous les accompagnons à voir et à croire en leurs capacités, à reconnaître ce qu'ils savent être et faire, et à déposer « ces armes » auxquelles ils ont eu recours pour sur-vivre. Car, malgré leur jeune âge, beaucoup ont déjà été fragilisés, malmenés, parfois déracinés. Je me souviens de notre première rencontre. Tu sortais du bureau de la direction de ton école pour une bêtise de plus, la tête baissée, le regard fuyant, envahi par une colère contenue. Tu ne voulais pas venir au MATAS. Et pourtant, à la fin de l'entretien, tu m'as serré la main avec un sourire lumineux. À cet instant, j'ai compris qu'un chemin s'ouvrait, sans imaginer qu'il passerait par une hospitalisation.

Très vite, tu as compris le sens de notre accompagnement. Tu as reconnu en toi ce « bon gars » que nous tentions de faire émerger. Tu avais envie de changer, parce que cette part de toi te plaisait. Même ton enseignante a commencé à la percevoir, jusqu'à te féliciter pour la première fois. Ton sourire en disait long.

Puis tout s'est accéléré. Tu as fugué de ton domicile, tu as choisi de faire confiance aux adultes, de te confier, de dénoncer. Tu avais peur mais tu faisais preuve d'un immense courage. Tu as accepté de nous tendre la main et malgré les difficultés, tu ne l'as pas lâchée. Tu n'es plus rentré chez toi.

Faute de solution d'accueil immédiate, tu as été placé à l'hôpital. Non pas pour être soigné mais pour être protégé. Une hospitalisation sociale. Tu y vivais, entre les temps d'école et de MATAS, dans un espace qui n'était pas conçu pour répondre à tes besoins d'enfant :

Tu portais un bracelet d'identification, comme un patient, alors que tu n'étais pas malade. Cela te stigmatisait. Et inquiétait tes camarades. Nous inventions alors des réponses lorsque les autres enfants posaient des questions. À ton retour en chambre, personne ne t'attendait. Pas de regard pour t'accueillir, pas d'adulte pour t'écouter, te proposer un goûter, ou simplement être là. Alors nous

t'offrions un peu de notre temps. La Doyenne de ton école aussi. Tu partageais cet espace avec des enfants de passage : un très jeune enfant en détresse respiratoire, une adolescente, d'autres encore. Toi, tu avais 12 ans et tu étais seul.

Les premiers jours, tu n'avais rien : ni vêtements, ni affaires personnelles, ni produits d'hygiène. Il a fallu du temps avant que cela soit pris en compte par le corps médical. En attendant, avec les moyens du bord, nous avons tenté de combler ces manques. Tu as choisi quelques vêtements trouvés chez la lingère de la MEA, modestes mais désormais à toi, et cela a suffi à faire naître un sourire. Un peu plus tard, nous avons partagé un moment de shopping, simple mais important. Tu hésitais à accepter, comme pour ne pas déranger. Pourtant, tu avais repéré un jouet qui te faisait envie, symbole d'un Noël un peu différent.

Dans cette chambre d'hôpital, il n'y avait pas d'espace pour t'installer, pas de repères, pas de véritable intimité. Même les gestes du quotidien, comme laver tes vêtements, nécessitaient une intervention extérieure. Il aura fallu du temps avant que quelques affaires personnelles te rejoignent enfin !

Durant cette période, un éducateur engagé par la DGEJ venait passer du temps avec toi. Ces moments apportaient des respirations : sorties, activités, découvertes. Des expériences nouvelles mais qui ne pouvaient effacer le sentiment d'attente et d'incertitude.

Puis, une solution a émergé. Tu as quitté l'hôpital, avec tes affaires rassemblées dans des sacs improvisés, pour rejoindre un lieu d'accueil. La MEA, que tu connaissais un peu puisque le MATAS y avait ses quartiers. Là, tu as pu retrouver un cadre, une présence adulte, d'autres enfants, une forme de sécurité. Même si cela impliquait des changements difficiles, comme celui d'école, tu es resté.

Quelques jours plus tard, lors de la fête de Noël de l'institution, je t'ai vu sourire à nouveau, déjà en train de trouver ta place. Ce sourire, fragile mais réel, témoignait de ton chemin.

Cette hospitalisation sociale, nécessaire faute d'alternative, interroge profondément. Elle protège, certes, mais elle expose aussi les limites de notre système : celles d'un accompagnement qui, parfois, ne parvient pas à offrir immédiatement à l'enfant ce dont il a fondamentalement besoin — un lieu de vie, une continuité, une présence.

Et pourtant, au cœur de ces manques, tu as continué d'avancer.

Entretien avec l'administration

Comme évoqué lors du rapport précédent, notre apprentie est partie en août pour débiter le programme +One.

Retour de Joana :

Ce qui m'a le plus plu : Mon séjour en Allemagne s'est terminé par un stage au sein du *Jugendtreff* à Dresde. J'ai particulièrement apprécié l'ambiance de travail, la bienveillance de mes collègues et les échanges avec les jeunes.

Ce qui m'a le moins plu : Les principales difficultés ont concerné l'organisation du logement, ce qui a parfois généré du stress. Cependant, ces imprévus m'ont permis d'apprendre à gérer des situations inattendues.

L'ambiance de la ville et les rencontres : L'atmosphère générale était agréable et dépaysante. J'ai découvert un nouvel environnement avec une culture différente, ce qui a été très enrichissant. Les personnes rencontrées sur place, que ce soit dans le cadre professionnel ou au quotidien, se sont montrées accueillantes et ouvertes, facilitant ainsi mon intégration.

Dublin (depuis mi-février) : C'est une ville dynamique et très agréable à vivre. Les habitants y sont particulièrement chaleureux, ce qui m'a permis de m'intégrer rapidement. Mon stage en marketing et service client me plaît énormément et je le trouve très diversifié.

Commentaire de la responsable : Je suis ravie que cette expérience soit une réussite pour notre apprentie. Je me réjouis de suivre l'évolution de son stage à Dublin et d'intégrer, à son retour, les nouvelles compétences qu'elle aura acquises au profit de notre administration.

Jocelyne, responsable administrative
Joana, apprentie employée de commerce

Comptes 2025

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF

Actif circulant

Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme

	<u>31.12.2025</u> CHF	<u>31.12.2024</u> CHF
Postfinance	635'185.19	711'681.82
Banque Cantonale Vaudoise c/526.01.22 et c/5235.49.09	1'642'730.67	1'266'867.31
Banque Cantonale de Fribourg c/179.507-01 et c/356.037-08	124'484.55	101'740.80
Banque Cantonale Vaudoise : compte construction	0.00	0.00
	2'402'400.41	2'080'289.93

Créances diverses à court terme

Débiteurs/DGEJ	46'512.00	44'600.00
Débiteurs autres cantons	25'870.95	24'288.00
Autres débiteurs	1'143.60	368.25
Autres débiteurs autorités publiques	43'090.00	0.00
Avances de frais aux collaborateurs MEA	7'850.00	9'271.66
Avance au directeur	-797.44	0.00
	123'669.11	78'527.91

Actifs de régularisation

	36'567.00	14'205.75
<u>Total de l'actif circulant</u>	<u>2'562'636.52</u>	<u>2'173'023.59</u>

Actif immobilisé

(./. Fonds d'amortissement)

Mobilier	1.00	1.00
Machine et outillage	4'586.35	5'877.35
Informatique	2'258.85	4'124.10
Véhicules	11'853.00	17'793.00
Immeuble Exploitation principale	608'410.30	689'863.30
Transformation Immeuble Jomini 9	7'635'940.74	7'635'940.74
Contributions et dons Transformation Jomini 9	-3'352'440.00	-3'352'440.00
Immeuble Villa Jomini 5	898'785.65	898'785.65
Agrandissement Villa Jomini 5	316'245.55	316'245.55
Immeuble "Les Mouchettes", Salavaux	10'000.00	10'000.00

Total de l'actif immobilisé

TOTAL DE L'ACTIF

	<u>6'135'641.44</u>	<u>6'226'190.69</u>
--	---------------------	---------------------

	<u>8'698'277.96</u>	<u>8'399'214.28</u>
--	----------------------------	----------------------------

PASSIFFonds étrangers à court terme**Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations**

Créanciers charges sociales

Comptes individuels pensionnaires

Autres créanciers

Passifs de régularisation

Régularisation des comptes individuels

Passifs de régularisation

Autres avances pour projets particuliers

Total des fonds étrangers à court termeFonds étrangers à long terme**Emprunts hypothécaires et chirographaires**

Emprunt Canton de Vaud

Hypothèque Banque Cantonale Vaudoise **

Emprunt Postfinance **

** garantis par l'Etat de Vaud

Excédents d'avances et régularisation d'excédents

Régularisation d'excédent de produits

Excédent d'avance 2023 (MEA)

Excédent d'avance 2023 (Matas)

Excédent d'avance 2024 (MEA)

Excédent d'avance 2024 (Matas)

Excédent d'avance 2025 (MEA)

Excédent d'avance 2025 (Matas)

Excédent d'avance 2025 (ASEJ)

Fonds affectés

Réserve des pensionnaires

Réserve "Couverture du déficit"

Réserve Immobilisation Villa Jomini 5

Réserve Edmond Pradervand

Réserve véhicule Matas

Réserve "Entraide familiale aide parents pensionnaires"

Réserve bâtiment

Réserve formation

Réserve 150ème anniversaire

Réserves 2032 Système pompe chaleur

Réserve développement site

Total des fonds étrangers à long termeTotal des fonds étrangers**Fonds propres** - Capital de l'Association**Fonds propres** - Réserves libresTotal des fonds propres**TOTAL DU PASSIF****31.12.2025**

CHF

31.12.2024

CHF

41'599.25

86'112.80

50'535.49

0.00

136'648.29**37'207.70**

51'171.31

23'303.58

424.70

74'899.59

1'586.90

13'420.40

5'012.41

20'019.71198'267.25

30'839.80

8'157.80

12'613.21

51'610.81163'718.10

292'400.00

920'778.00

4'439'425.00

5'652'603.00

292'400.00

935'526.00

4'506'130.00

5'734'056.00

88'636.18

0.00

0.00

45'472.19

32'216.23

456'714.43

18'124.84

15'906.78

657'070.65

39'345.61

318'006.29

10'597.50

45'472.19

32'216.23

0.00

0.00

0.00

445'637.82

400'518.98

100'386.87

200'000.00

6'566.16

14'541.00

20'917.45

117'651.08

25'000.00

4'706.45

30'000.00

300'000.00

1'220'287.99

373'268.63

100'386.87

200'000.00

6'566.16

14'000.00

4'517.45

117'651.08

25'000.00

15'321.70

30'000.00

300'000.00

1'186'711.897'529'961.647'728'228.897'366'405.717'530'123.81

500'000.00

470'049.07

970'049.07**8'698'277.96**

500'000.00

369'090.47

869'090.47**8'399'214.28**

COMpte DE RESULTAT "MEA" COMPTES D'EXPLOITATION INTERNAT

PRODUITS D'EXPLOITATION

	2025	2024
		CHF
Contribution des parents ou répondants	165'800.00	163'329.00
Contribution hors canton	11'690.00	0.00
Revenus de la cafétéria	7'470.00	5'810.00
Repas du personnel / tiers	4'743.90	4'256.40
Office fédéral de la justice / subv. d'exploitation	452'128.00	472'360.00
Autres contributions et subventions (HES)	19'690.90	18'543.40
Avances DGEJ	4'332'175.35	3'755'705.00
Avances autres cantons	110'528.00	24'288.00
Autres revenus d'exploitations annexes (visites médiatisées)	77'938.65	2'329.10
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	5'182'164.80	4'446'620.90

CHARGES D'EXPLOITATION

Salaires	3'350'691.80	3'150'766.25
Charges sociales	762'648.65	716'004.60
Autres frais du personnel	32'103.94	31'599.65
Honoraires et personnel temporaire	25'289.80	33'110.50
Produits pharmaceutiques	2'615.15	1'680.75
Alimentation	147'014.73	137'001.93
Entretien ménager	20'199.03	17'486.15
Entretien immeuble et extérieurs	45'946.75	34'373.35
Entretien mobilier, machines, véhicules	52'608.95	39'361.46
Loyers	275.40	275.40
Eau et énergie	52'953.94	59'311.66
Ecole, formation, loisirs, cadeaux	32'081.49	37'201.23
Frais de bureau et d'administration, révision, communication	21'676.05	21'355.69
Assurances choses, bâtiment, véhicules, prot. juridique	26'740.90	25'385.75
Cotisations aux associations	6'693.00	3'893.00
Taxes, déchets	7'855.90	7'656.00
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	4'587'395.48	4'316'463.37

Amortissement immeubles	-81'453.00	-12'610.00
Amortissement véhicules	-15'399.00	-7'840.00
Amortissement équipement informatique	-1'865.25	-2'641.59
Amortissement machines et outillage	-1'291.00	-1'291.00
Utilisation des dons pour l'exploitation	9'459.00	0.00
Intérêts hypothécaires	-49'957.19	-12'914.28
Intérêts et Frais financiers divers, frais postaux	-317.19	-53'143.28
Produits exceptionnels	2'768.74	5'754.81
<u>EXCEDENT D'AVANCES / CHARGES DGEJ</u>	456'714.43	45'472.19

COMPTE DE RESULTAT "MATAS" COMPTES D'EXPLOITATION EXTERNAT**PRODUITS D'EXPLOITATION**

	2025	2024
	CHF	CHF
Contribution repas & repas du personnel	72.60	72.60
Autres contributions et subventions (HES)	35'460.00	36'990.00
Avances DGEJ	221'843.87	221'712.00

TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION

257'376.47	258'774.60
-------------------	-------------------

CHARGES D'EXPLOITATION

Salaires	153'385.15	147'766.65
Charges sociales	34'821.70	34'342.20
Autres frais du personnel	1'123.65	333.85
Honoraires et personnel temporaire	5'000.00	5'200.00
Produits pharmaceutiques	0.00	0.00
Alimentation	7'882.55	6'470.75
Entretien ménager	0.00	62.65
Entretien mobilier, machines, véhicules	4'106.75	3'906.52
Ecole, formation, loisirs, cadeaux	663.65	665.35
Frais de bureau et d'administration, révision, communication	1'896.70	1'803.10
Assurances (responsabilité civile, commerciale et incendie)	508.80	0.00
Assurances véhicules, protection juridique	1'708.83	1'933.45
Frais de transport	27'720.00	23'640.00
Cotisations aux associations	433.85	433.85

TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION

239'251.63	226'558.37
-------------------	-------------------

Charges exceptionnelles	0.00	0.00
-------------------------	------	------

EXCEDENT D'AVANCES DGEJ

18'124.84	32'216.23
------------------	------------------

COMpte DE RESULTAT "ASEJ" COMPTES D'EXPLOITATION EXTERNAT

<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>2025</u> CHF	<u>2024</u> CHF
Contribution des parents ou répondants	3'969.00	0
Contribution repas & repas du personnel	0.00	0
Autres contributions et subventions (HES)	0.00	0
Avances DGEJ	241'692.00	0
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	245'661.00	0
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Salaires	168'291.30	0
Charges sociales	37'045.45	0
Autres frais du personnel	808.50	0
Honoraires et personnel temporaire	767.50	0
Produits pharmaceutiques	26.25	0
Alimentation	9'026.65	0
Entretien ménager	17.90	0
Entretien mobilier, machines, véhicules	1'856.10	0
Ecole, formation, loisirs, cadeaux	3'912.55	0
Frais de bureau et d'administration, révision, communication	2'092.45	0
Assurances	1'401.57	0
Frais de transport	3'990.00	0
Cotisations aux associations	0.00	0
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	229'236.22	0
Charges exceptionnelles	-518	0
<u>EXCEDENT D'AVANCES DGEJ</u>	15'906.78	0

COMPTES HORS EXPLOITATION

<u>PRODUITS</u>	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	CHF	CHF
Dons et legs à buts spécifiques, cotisations	39'850.35	16'667.35
Location studio	20'000.00	19'200.00
Location et nettoyage (en lien avec les visites médiatisées)	46'880.00	0.00
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>	106'730.35	35'867.35
<u>Débiteurs autres cantons</u>		
Attribution des dons et cotisations aux réserves affectées	39'850.35	16'667.35
Attribution du produit de la location et dons aux réserves libres	20'000.00	19'200.00
Attribution du produit de la location (DV et DVM)* et nettoyage aux réserves libres	30'000.00	0
Attribution du produit de la location (DV et DVM)* et nettoyage à la réserve "entraide familiale aide parents bénéficiaires"	16'880.00	0
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	106'730.35	35'867.35

* DV = droit de visite

*DVM = droit de visite médiatisé

Annexe au compte de résultats et au bilan au 31 décembre 2024

1. **Activités de l'association, date des statuts, siège**
 - 1a L'association de la Maison d'enfants d'Avenches a été fondée en 1975.
Le but de l'association est d'accueillir des enfants qui doivent être placés, aux fins de
 - 1b leur assurer une éducation appropriée, dans une atmosphère familiale.
 - 1c Siège social : Avenches
2. **Principes comptables**
Les comptes annuels ont été établis conformément aux articles 957 et ss du Code des Obligations.

Actifs engagés en garantie des dettes

Cédule hypothécaire de CHF 200'000.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Cédule hypothécaire de CHF 92'400.- au porteur, grevant les immeubles n° 768 de Avenches.

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de votre Association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'Association, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Au 31 décembre 2025, la fortune de l'association s'élève à CHF 970'049.07.

L'Organe de révision :

Fiduciaire MAILLARD S.A.



Florence Mellet
Experte-comptable diplômée
Expert-réviseur agréée



Olivier Maillard
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels 2025

Pully, le 10 mars 2026

Remerciement particulier à la Loterie Romande



VD | **Fondation d'aide
sociale et culturelle**
LOTERIE ROMANDE

Le saviez-vous ?

Soutien social : La Loterie Romande appuie de nombreuses actions sociales grâce aux bénéfices issus des loteries et des paris sportifs.

Prévention : Elle s'engage activement à protéger la population contre les risques liés aux jeux d'argent.

Utilité publique : L'intégralité de ses bénéfices est redistribuée à des projets d'utilité publique.

Depuis 2007, la Maison d'Enfants d'Avenches a bénéficié de sa générosité à sept reprises, notamment pour la rénovation et l'agrandissement de notre bâtiment principal. Alors qu'un nouveau projet se profile, nous avons d'ores et déjà obtenu un soutien déterminant.

... et à nos donateurs

À vous — fondations, associations et membres qui soutenez fidèlement la Maison d'Enfants d'Avenches — nous adressons nos plus vifs remerciements.

Votre générosité nous permet, année après année, d'offrir à nos bénéficiaires un cadre de vie épanouissant ainsi que des activités d'exception.

*Votre soutien sur le compte de PostFinance
CH95 0900 0000 1000 9380 3
Maison d'Enfants d'Avenches, 1580 Avenches*

